

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Représentation de l'architecture**
ENSA de Grenoble, **Maitre-assistant associé (mi-temps)**
Groupe de discipline : **Arts et Technique de la Représentation**
Discipline : **Arts plastiques**
Catégorie : Théorie et pratique

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Maîtres-Assistants associé des ENSA**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : ***Enseignement supérieur - Recherche***

Emploi(s) Type : ***Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B***
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole nationale supérieure d'architecture de : GRENOBLE
Adresse : 60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : Arts et Technique de la Représentation
Discipline : Arts plastiques

Charges pédagogiques : **Demi-poste associé (160h équivalent TD)**

L'objectif général de l'enseignement est d'initier les étudiants à l'apprentissage des savoirs dans le champ de la perception et de la maîtrise des outils de l'expression plastique dans le but de construire les compétences indispensables pour nourrir les questionnements sur la production d'espace.

Modes pédagogiques :

Les enseignements pris en charges seront autonomes et sous la responsabilité de l'enseignant en concertation avec ses collègues de l'unité d'enseignement. Quelques interventions pourront se faire en intégrant des équipes pédagogiques pluridisciplinaires, favorisant la synthèse par le projet, l'expérimentation, et suivant les focus de semestre.

Cycle Licence,

En première année il s'agira pour l'enseignant(e) de travailler sur la perception et la représentation de l'espace à travers un ou plusieurs médiums (autres que les codes conventionnels de représentation de l'architecture) ; autour du volume (modelage ; sculpture...) en complémentarité avec les interventions des enseignants du champ ; le tout permettant d'aborder des notions fondamentales comme : valeurs ; trames, textures et surfaces ; proportions ; pleins et vides ; couleurs et lumière ; explorations formelles...

Cet apprentissage est aussi l'occasion de transmettre aux étudiants une culture de l'art contemporain et une sensibilisation à diverses démarches qui le caractérise.

L'enseignant aura à sa charge l'animation de plusieurs groupes d'étudiants.

En seconde année l'approfondissement de ces fondamentaux doit permettre à l'étudiant de construire son questionnement sur l'espace à travers la création de son propre langage plastique.

Sur l'ensemble du cycle elle (il) pourra intégrer des équipes pédagogiques dans le cadre de semaines intensives (dédiées à la représentation ou à l'expérimentation) ; dans le cadre de « temps médians » pluridisciplinaires ; à l'intérieur des différentes Unités d'Enseignement pour favoriser la transdisciplinarité.

Cycle Master :

L'enseignant(e) pourra intégrer l'une des six équipes pédagogique de thématiques de master, proposer aussi un optionnel.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ ATR/APV au sein de l'établissement
- l'encadrement des mémoires et des stages
- l'encadrement des stages et des Projets de Fin d'Études (PFE)
- la participation aux jurys de fin de cycle
- l'implication dans les instances et commissions de l'école

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

Artiste plasticien(ne), diplôme national des Beaux-arts ou équivalent niveau master.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

La personne recrutée, plasticienne praticienne, devra avoir une expérience d'enseignement et avoir une pratique active d'exposition de ses travaux

Savoir-faire

Maîtriser les compétences présentées dans la rubrique précédente et avoir la capacité de les transmettre aux étudiants.

Savoir-être (compétences comportementales)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.

Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence.

Etre motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.)

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation, avec le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversification des modes d'exercices. L'objectif pédagogique de l'école est de former des généralistes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société.

L'École propose une formation supérieure conduisant en cinq ans au diplôme d'architecte ainsi qu'une formation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO-NP).

Elle délivre un diplôme propre (DPEA) dans le domaine du design et un Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) en Architecture de Terre. Elle participe au master « Sciences du territoire » avec l'Institut de Géographie Alpine (Université Joseph Fourier) et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (Université Pierre Mendès France).

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale. Elle accueille quatre formations de recherche habilitées par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine dont trois laboratoires et une équipe qui sont membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

L'ENSAG accueille quatre formations de recherche habilitées par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine dont trois laboratoires et une équipe qui sont membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes.

- l'unité de recherche Architecture Environnement et Cultures Constructives, regroupant les laboratoires CRAterre et Cultures Constructives
- le laboratoire Cresson, unité mixte de recherche CNRS avec le laboratoire Crenau de Nantes et l'école centrale de Nantes
- le laboratoire les Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires
- l'équipe Architecture, Paysages, Montagne

L'ENSAG, et plus particulièrement le laboratoire AE&CC, porte un LABEX en propre, et est engagée dans l'IDEFI Amaco (Atelier matière à construire).

Elle est membre associé renforcé de la ComUE Grenoble Alpes, et partenaire de l'Idex grenoblois.

Enfin l'École affirme son engagement en faveur du développement durable, non seulement en favorisant la prise en compte de cet enjeu dans tous les enseignements, mais aussi en tant qu'établissement s'inscrivant dans une logique de développement durable.

Place et poids de la discipline dans l'école :

Le domaine des arts et techniques de la représentation est présent à l'école de Grenoble, à la fois en tronc commun pour tous les étudiants en 1er cycle, et sous forme optionnelle en 2ème cycle. L'enseignement en 1er cycle a pour objectif l'apprentissage des savoirs fondamentaux de la perception et de la représentation appliqués au domaine de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des collectivités

Perspectives d'évolution : Selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture
- Ce contrat est prévu pour un an (1er septembre 2017 au 31 août 2018) renouvelable le cas échéant
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1098 €.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Qui contacter ?

Informations : Informations sur le poste auprès de : Mme Marie Wozniak. Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble : marie.wozniak@grenoble.archi.fr

Envois des candidatures :

Réception des candidatures avant le 20 juin 2017 minuit :

Mme La Directrice de l'ENSA de Grenoble

Adresse : 60 avenue de Constantine BP 2636 38036 Grenoble cedex 2

Par courrier et mail marie.wozniak@grenoble.archi.fr et copie à christian.rosique@grenoble.archi.fr

Sélection des candidatures du 21 au 23 juin

Audition des candidats sélectionnés les 26 et 27 juin

Validation au CA du 29 juin (**date sous réserve**)

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de votre enseignement à l'école d'architecture de Grenoble (2 pages maximum).
- CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte ou d'archéologue, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Copie des diplômes et attestation d'activité principale.